

Écrit périodique agréé par La Poste sous le n° P505289

Bureau de dépôt : 6880 BERTRIX.

Éditeur responsable : BOURG M.C. Rue de la Gare, 214, 6880 Bertrix.

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

Belgique – België
P.P. – P.B.
6880 BERTRIX
BC 10516

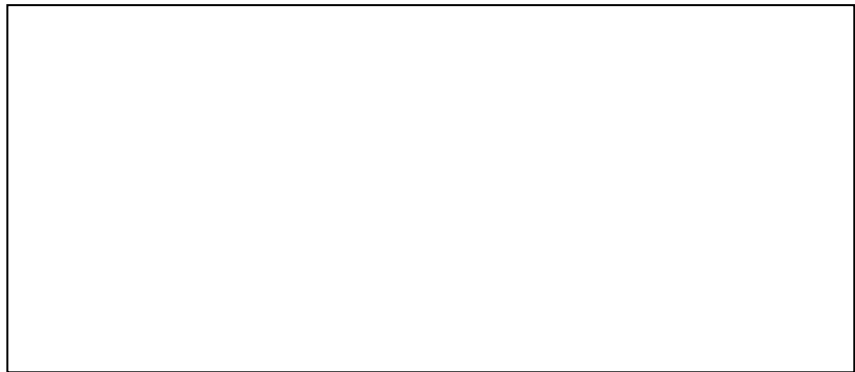
"Le Baudet" Périodique mensuel édité par le

# Club Philatélique Ardennais.

Ne paraît pas en juillet et août.



N° 464 d'avril 2021.



**09 avril 2021 : Réunion reportée !**

## Sommaire de ce bulletin.

<i>Le mot du président et Petites annonces</i>	<i>page 3</i>
<i>Le coin du Pro et/ou du spécialiste :</i>	
<i>Devinette de Sylvain</i>	<i>page 4</i>
<i>Pierre-Joseph Redouté – Suite et fin – Francis Beaugnée</i>	<i>page 5</i>
<i>Un peu d'Histoire en quelques épisodes – Francis Kinard</i>	<i>page 9</i>
<i>Échanges aux enchères de février</i>	<i>page 15</i>
<i>Jeu – Concours de mars 2021</i>	<i>page 17</i>

***Soutenez le Club Philatélique Ardennais en versant votre cotisation annuelle sur le compte bancaire dont référence en page suivante. Par avance, nous vous en remercions !***

**CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS à 6880 BERTRIX.**

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

**Conseil d'Administration ou Comité 2020**

Présidente d'honneur : † Madame MOREAUX Jacqueline.

Président - BOURG Marcel Camille, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix

Secrétaire : Tél.: 061 / 41.15.76 (de préférence) GSM 0498 / 33 44 44

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

Vice-président - DENY Luc, rue de la Concile, 2 6820 Florenville.

Trésorier : Tél. 061 / 28.73.88 GSM 0494 / 47 18 43

Adresse courriel : [luc.deny@yahoo.fr](mailto:luc.deny@yahoo.fr)

Administrateurs Antoine André, rue de Blézy, 58 6880 Bertrix Tél. : 061 41 19 04

et Beaugnée Francis, rue de Mayavaux, 29 6870 Vesqueville GSM 0471/76 10 08

Délégués : Didier Marcel, rue de Bohaimont, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 29 86

Lemoine Marie-Jeanne, Place d'Urio, 5 6880 Orgeo/Bertrix. GSM 0494 / 26 88 10

Maljean Ernest, Av. Winand Heynen, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 27 56

Noiret Arsène, rue de la Résistance, 7 6850 Carlsbourg Tél.: 061 53 43 23

Parfondry Jeannine, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix. Tél. et Fax : 061 41.15.76

Thiébaud Marie-Paule, La Chenau, 16 6880 Auby/Bertrix Tél.: 061 41 21 55

\*\*\*\*\*

**Cotisations** :

La perception des cotisations se fait toute l'année, au début de chaque séance pour les nouveaux membres, et, pour les anciens, le jour de l'Assemblée Générale. Le montant peut aussi être versé au compte

IBAN : **BE03 3636 0100 6784** BIC : **BBRUBEBB**

du "Club Philatélique Ardennais" à 6880 Bertrix.

Montant de la cotisation : 8 € pour les jeunes jusque 16 ans.

15 € pour les jeunes, dès 17 ans.

L'envoi du bulletin mensuel ou des convocations ne se fait qu'aux membres en règle de cotisation.

Ne peuvent participer aux "échanges aux enchères" que les membres en règle de cotisation, non marchands. Le jour de l'A.G., les sympathisants sont admis à participer à ces "échanges aux enchères", même s'ils ne sont pas membres du Club.

N'ont donc accès aux réunions, en dehors de l'Assemblée Générale, que les membres cotisants.

\*\*\*\*\*

**Réunions** :

Les réunions ont lieu mensuellement, en principe le deuxième vendredi du mois, salle du premier étage (accès par ascenseur ou escalier) de la Maison de Village, Place des 3 Fers, 13 à 6880 Bertrix.

Si le 2ème vendredi est un jour férié, la réunion est automatiquement reportée au vendredi suivant. Les autres modifications de dates, horaires, lieux de réunion etc. sont annoncées aux membres par le bulletin mensuel ou par la presse régionale.

**Pour toute correspondance concernant le Club : s'adresser au président, par courrier ou courriel. Merci !**

**Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)**

**6880 Bertrix, le 25 mars 2021.**

*Chers amis philatélistes .... et autres,*

*Bonjour,*

Je n'ai plus envie de vous dire que notre réunion mensuelle est annulée, je préfère la reporter à une date indéterminée ... en espérant quand même nous revoir un jour !

Tout comme mon collègue Tun d'Arlon, je ne vous parlerai plus du Covid 19.

Il y a des thématiques bien plus intéressantes pour les philatélistes, bien que celle-ci ait été reprise par les administrations postales pour faire également leur beurre à ce propos.

Si vous recevez votre bulletin "papier", vous aurez remarqué son épaisseur et, si vous le recevez "courriel" vous aurez vu qu'il comportait deux pages supplémentaires. L'ennui, c'est qu'au format "papier", il coûte beaucoup plus cher – papier, encre et coût de distribution.

Encore heureux que je ne doive pas les adresser tous au format "papier" car nos fonds ne nous le permettraient pas.

A ce propos, je peux vous dire que nous ne sommes pas dans le rouge au niveau de nos finances. Luc, notre Trésorier en prend bien soin en bon père de famille qu'il est !

Il est à noter cependant que certains membres effectifs ont "oublié" de verser leur cotisation annuelle. Ces deux lignes passent dans mon petit mot pour leur rappeler gentiment de le faire.

Je rappelle, si besoin est, que tous les Membres payant cotisation au Club Philatélique Ardennais reçoivent d'office le magazine "Belgaphil" édité par la Fédération Royale de Cercles Philatéliques de Belgique. Exception peut-être pour les Membres qui résident à l'étranger, vu les coûts d'envoi prohibitifs appliqués par Dame Poste.

Dans son édito du mois de février, mon confrère Jean-Pierre Tellier, Secrétaire du Club de Florenville, s'emballe quelque peu, à juste titre d'ailleurs, au sujet des fascicules "Philanews" édités par la Poste, faisant remarquer au passage que Noël était davantage représenté par du gibier que par des sujets religieux. Personnellement je me pose la question "Voudrait-on n'offusquer, ne froisser, n'indisposer personne avec un sujet religieux bien de chez nous ?" Noël fait pourtant bien partie de nos pratiques ancestrales non ?

Revenons au fascicule ! Il y a quelques années déjà, j'avais pris contact avec un "responsable" de la poste à ce sujet et il m'avait été répondu que ces fascicules n'étaient distribués qu'aux abonnés et que nous ne les recevions que si nous nous abonnions aux nouveautés. Voulez-vous que nous "donnions envie" à nos membres d'acheter les nouveautés de la poste si le Club n'est pas en mesure d'en parler ! Conclusion, depuis lors, je ne fais plus la promotion des nouvelles émissions.

Je ne pensais pas être aussi volubile ce mois -ci mais j'arrive déjà au bas de cette page.

Je n'ai plus de place ci-dessous pour vous placer de nouveau la petite annonce de Francis Beaunée au sujet des ses "Moulins". Vous vous en souvenez ? Relisez-la donc dans notre bulletin du mois dernier !

Je terminerai comme chaque mois en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous, ce qui est le meilleur et ce, avec mon très amical bonjour !

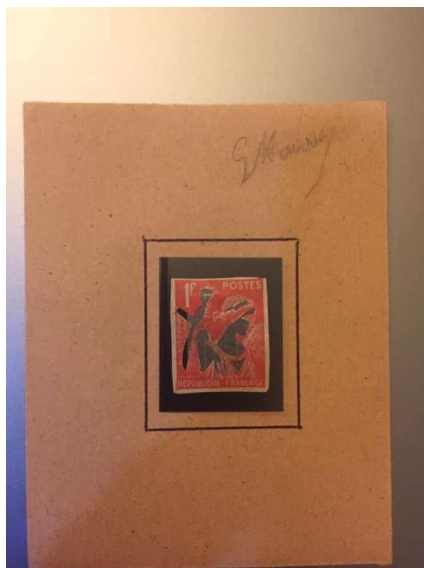
Marcel Camille.



Notre rubrique : *Le Coin du Pro et ou du Spécialiste*

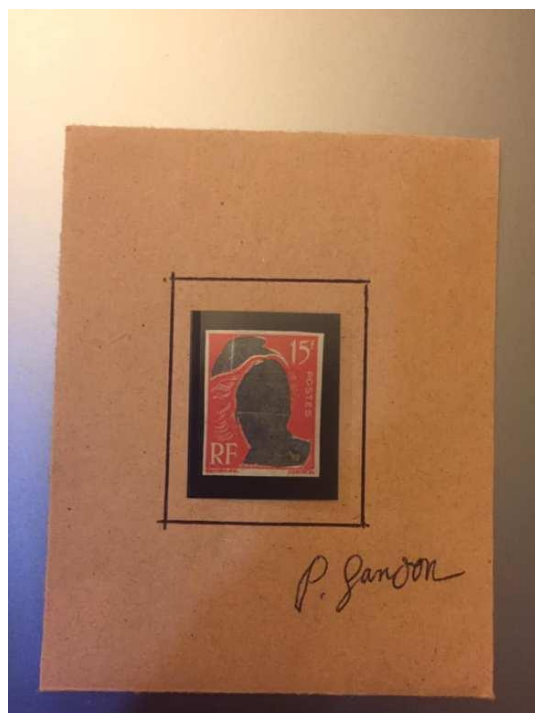
Devinette publiée le [7 mars 2021](#) par [Sylvain de Philapostel Bretagne](#)

Je vous propose aujourd'hui une petite **devinette** : un membre d'un groupe philatélique sur facebook a présenté cet objet en demandant ce que c'était. Je n'avais jamais vu ce genre de chose et je suppose que certains d'entre vous non plus, c'est pourquoi je vous pose la question : **qu'est-ce donc que ceci ?**



Certes on reconnaît bien le type Iris de Georges Houriez (YT433) mais ce n'est pas une épreuve d'artiste, alors comment nomme-t-on ceci et à quoi sert-il ?

En voici un deuxième avec la Marianne de Gandon :



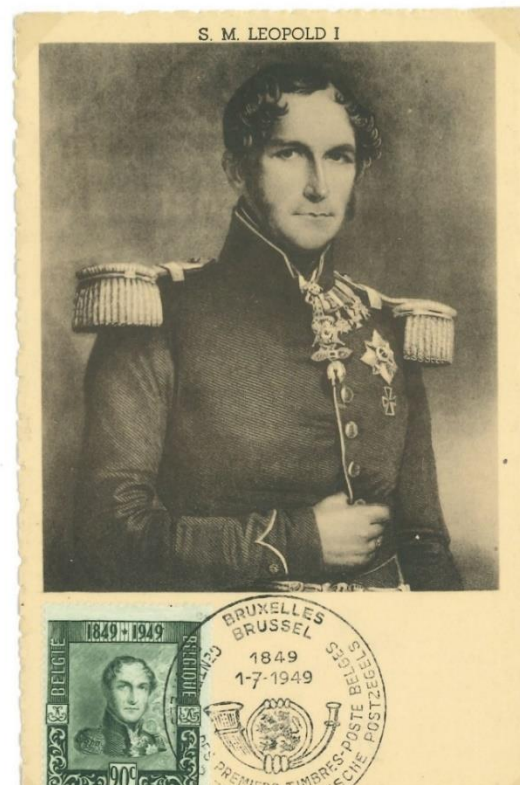
Vous connaissez ? Alors à vos commentaires !

Vous ne connaissez pas ? Rendez-vous le mois prochain pour la réponse. ...



## PIERRE-JOSEPH REDOUTE (suite et fin)

Marie-Louise, considérée comme une artiste de talent, épouse Léopold Ier le 09/08/1832. Avant de partir pour la Belgique, son nouveau pays, elle offre à son professeur une de ses meilleures peintures florales. Heureuse, Sa Majesté la Reine Louise-Marie sollicite notre souverain qui prend la décision de nommer l'artiste peintre « Chevalier de l'ordre de Léopold » pour prendre rang dans l'ordre à compter du 04 décembre 1835 et jouir du titre de Chevalier et de tous les droits et honneurs qui y sont ou pourront être attachés. En 1836, l'artiste peintre commence à publier un de ses meilleurs ouvrages « *Choix de soixante roses* ». Souhaitant répondre à l'honneur reçu de son ancienne élève, il lui dédie son ouvrage. L'introduction est signée Jules Jadin. Redouté y ajoute la dédicace suivante : « *A qui pourrais-je les dédier mieux qu'à Vous, qui savez leur donner tant de beauté, tant de couleur, j'ai presque dit, tant de parfum.* » « *Vous êtes doublement ma Reine car si je suis un artiste de France, je suis né dans cette Belgique qui est si fière et si heureuse de la jeune Reine que la France lui a donnée.* »



Carte maximum :S.M.Le Roi Léopold Ier.Emission du 01.07.1949. Oblitération Bruxelles. (1<sup>er</sup> jour).

Dans le cadre de la promotion de la Philatélie et issus de deux ouvrages « *Soixante roses pour une Reine* » et « *Monographie des Roses* » de notre peintre et professeur, surnommé « le Raphaël des fleurs », ses dessins ont illustrés six timbres additionnels et trois blocs-feuille (émission de 1988 à 1990.) Ces derniers rendent hommage à l'ancienne élève de notre artiste et à la première Reine des Belges et sont associés à une rose.

### Emission du 23 avril 1988.



BL63: représente l'effigie de la Reine associée à la rose « Thé Blanc soufré » on remarque dans le coin supérieur gauche son monogramme



COB 2280 représente la rose "Bengale triomphant." »



COB 2281 représente la rose "Centfeuille Cristata" »

**Emission du 15 avril 1989.**



**BL65** : représente l'effigie de la Reine associée à la rose « Aimé Vibère »



**COB n° 2318** : représente la rose "Centfeuille unique mêlée de rouge »



**COB n° 2319**: représente la rose "Bengale à grandes feuilles"

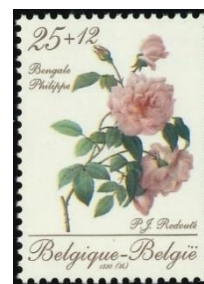
**Emission du 02.06.1990**



**BL 66**: représente l'effigie de la Reine associée à la rose "Maria Léonida »Oblitération 1<sup>er</sup> jour.



**COB n° 2353** représente la rose "Bengale Desprez"



**COB n° 2354** représente la rose "Bengale Philippe"

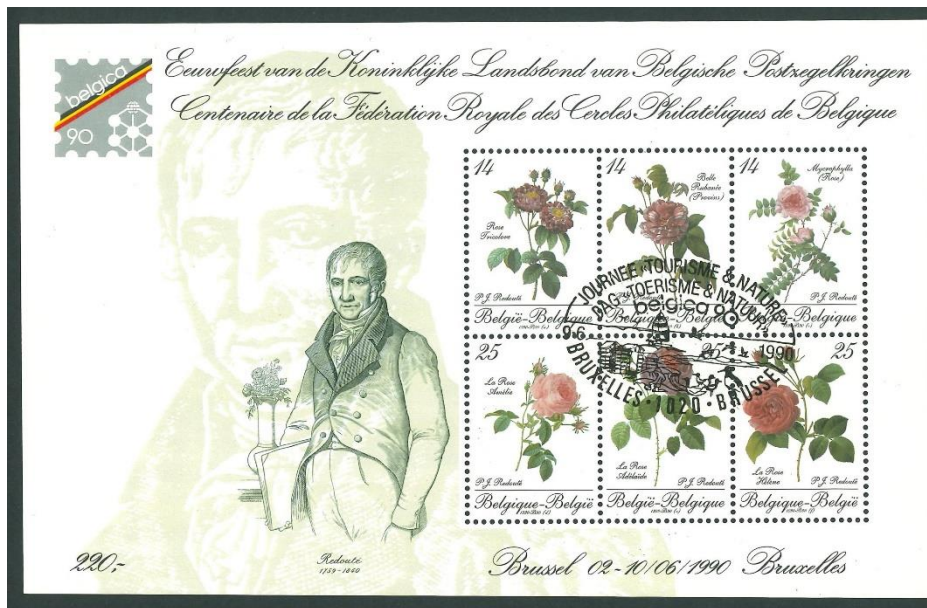


A gauche COB n° 2353 , la rose « Bengale Desprez3, oblitération 1er jour, le 03.02.1990 BASTOGNE ---- A droite COB n° 2354, la rose « Bengale Philippe », oblitération 1<sup>er</sup> jour le 03.02.1990 Bruxelles.



BELGICA 90 », salon philatélique ambitieux, s'est déroulé du 02 au 10 juin 1990 au Palais des expositions du Heysel à Bruxelles. Il a été mis sur pied par l'asbl Pro-Post de concert avec la Régie des postes, la Chambre Professionnelle des négociants de timbres-poste et par la FRCPB. Cette dernière célèbre son centenaire

Un bloc-feuillet a été émis pour célébrer cet anniversaire le 02 juin 1990. Il est repris au COB sous le n° BL 67 et sous la dénomination suivante : BELGICA 90. CENTENAIRE DE LA FEDERATION ROYALE DE Belgique. ŒUVRES DE PIERRE-JOSEPH REDOUTE. En plus du logo Belgica 90, d'un portrait du peintre (il n'existe pas de timbre à son effigie) six timbres composent ce document.



Rang supérieur de gauche à droite : n° 2370 14F Rose Tricolore ; n° 2371 14F Belle Rubanée(Provins) ; n°2372 14F Mycrophylla (Rose)

Rang inférieur de gauche à droite : n° 2373 25F La Rose Amélie ; n° 2374 25F La Rose Adélaïde ; n° 2375 25F La Rose Héléne.

Ci- contre à gauche :

Carte maximum représentant la rose « Mycrophylla. Oblitération BELGICA 90, 1<sup>er</sup> jour Bruxelles le 02.06.1990.



Ci-contre à droite

Carte maximum représentant la rose « Adélaïde ». Oblitération BELGICA 90, 1<sup>er</sup> jour Bruxelles le 02.06.1990.



## De 1840 à nos jours



P-J Redouté décède le 17 juin 1840 à Paris. Conscient du prestige du peintre natif de Saint-Hubert, le conseil communal décide dès 1845 de lui élever un monument fontaine orné de son buste. Cet ensemble est construit en pierre de taille suivant les plans de l'architecte Dumont, le buste en bronze est l'œuvre du sculpteur Victor Van Hove. Ce monument est implanté sur l'emplacement de l'ancienne maison communale rasée en 1854 et face à l'Hôtel de Ville actuel.

Les travaux de la construction seront réceptionnés une quinzaine d'années plus tard ; le procès-verbal date du 24 décembre 1860. La dépense s'est élevée à 16.178,25 francs pour un devis de 8 ;000 francs. Le buste en bronze et les divers ornements du piédestal seront offerts par le gouvernement belge.

*Carte maximum : le Monument-Fontaine de P-J Redouté à Saint-Hubert. Emission du 02.06.1990.*

Fondée le 07 juin 1984, à Saint-Hubert l'Asbl Musée Pierre Joseph Redouté a pour but de promouvoir la connaissance et le rayonnement du peintre natif de Saint-Hubert. En 1987, la ville met à disposition le bâtiment situé au n° 11 de la Rue Redouté à une bonne centaines de mètres du monument Redouté (voir photo ci-contre) en vue d'y créer un musée. Cet immeuble fait face à la maison natale de l'artiste qui fut détruite lors des bombardements de la seconde guerre mondiale. Dans ce musée, on peut découvrir des œuvres originales de P-J Redouté, des objets qui lui ont appartenu, quelques gravures de son jeune frère. Il accueille parfois des expositions temporaires.



**Source : Photo offerte par la Maison du Tourisme à Saint-Hubert.**



[Un peu d'histoire en quelques épisodes.](#) (suite .... Et pas fin !)

## Samedi 2 juillet 1870

Francis KINARD (CEPSL, ARBA)

L'acceptation par Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen de la proposition des *Cortès* de lui offrir le trône d'Espagne est rendue publique. La presse française y voit une menace pour l'empire. Voici le commentaire qu'en fait le journal « La Presse » du 5 juillet : *Et ce n'est pas une intrigue vulgaire.*

Et ce n'est pas une intrigue vulgaire. Il ne s'agit plus du trône d'Espagne, ni de l'invincible maréchal Prim, ni des ambitions qui s'abritent sous cette triste comédie de liberté dont un peuple, jadis le premier en Europe, est, depuis dix-huit mois, la victime et la dupe.

Il s'agit de la fortune grandissante de la Prusse et du rétablissement de l'ancien empire germanique, au profit de S. M. le roi Guillaume. 1870 doit compléter l'œuvre de 1866. L'Allemagne vaincue prépare le continent asservi. Le cercle de fer que nous avons brisé dans la guerre de Trente-Ans, se reforme autour de nous; et quand l'autorité de la France succombe, c'est la liberté de l'Europe qui périt. Nous qui, dans ces quatre années, sommes restés inactifs, nous serons deux fois les vaincus, car l'événement de Madrid porte à notre influence un coup aussi redoutable que l'événement de Sadowa.

*Il ne s'agit plus du trône d'Espagne, ni de l'invincible maréchal Prim, ni des ambitions qui s'abritent sous cette triste comédie de liberté dont un peuple, jadis le premier en Europe, est, depuis dix-huit mois, la victime et la dupe.*

*Il s'agit de la fortune grandissante de la Prusse et du rétablissement de l'ancien empire germanique au profit de S.M. le roi Guillaume. 1870 doit compléter l'œuvre de 1866. L'Allemagne vaincue prépare le continent asservi. Le cercle de fer que nous avons brisé dans la guerre de Trente-Ans, se reforme autour de nous ; et quand l'autorité de la France succombe, c'est la liberté de l'Europe qui périt. Nous qui, dans ces quatre années, sommes restés inactifs, nous serons deux fois les vaincus, car l'événement de Madrid porte à notre influence un coup aussi redoutable que l'événement de Sadowa.*

Pour bien comprendre les reproches faits à Napoléon III et ses ministres, il faut revenir aux événements des années précédentes en Allemagne.

### La première guerre de Schleswig (1848-1850)

En 1815, le traité de Vienne accorde au roi du Danemark les duchés de Lauenburg, Holstein et Schleswig. Les deux premiers font partie de la Confédération germanique et sont peuplés en majorité de germanophones tandis que le Schleswig comporte une minorité de germanophone. Ceux-ci souhaitent que les trois duchés forment un état indépendant. En réaction, le roi impose le danois comme langue administrative en 1840. En 1848, la nouvelle constitution danoise prévoit l'annexion des duchés. Ceux-ci se rebellent, créent un gouvernement provisoire séparatiste et reçoivent l'appui de la Confédération germanique qui envoie des troupes emmenées par la Prusse.

hantent que les trois duchés forment un état indépendant. En réaction, le roi impose le danois comme langue administrative en 1840. En 1848, la nouvelle constitution danoise prévoit l'annexion des duchés. Ceux-ci se rebellent, créent un gouvernement provisoire séparatiste et reçoivent l'appui de la Confédération germanique qui envoie des troupes emmenées par la Prusse.



*Lettre de RENDSBURG (duché de Holstein) du 20 septembre 1849 à*

*destination de Kiel. Bien que mise en place le 1<sup>er</sup> septembre 1848, la poste de campagne n'a pas encore partout de marques postales militaires. Ce sont seulement les mentions manuscrites qui justifient la franchise de port. En bas à gauche : MILITÄRBRIEF ... JESSEN... Au verso, marque de départ du bureau de poste de la gare de Rendsburg (B.P.A. = BahnPostAmt)*

En 1849, une poste de campagne pour les troupes du Schleswig-Holstein est créée. Ces dernières ont droit à la franchise de port pour toutes les lettres d'un poids inférieur à 1 loth (14.62 grammes).



*Lettre datée de Rendsburg le 10 novembre 1850 pour Hambourg. Au milieu, on voit la marque « Schleswig-Holstein feldpost 10/11 ». En haut à gauche, il s'agit de la marque de l'unité « Schleswig-Holsteinische IV Infanterie Brigade »*

Le traité de Londres du 8 mai 1852 règle provisoirement le litige entre les duchés et le Danemark. Les trois duchés sont rattachés en union personnelle au roi Frédéric VII.

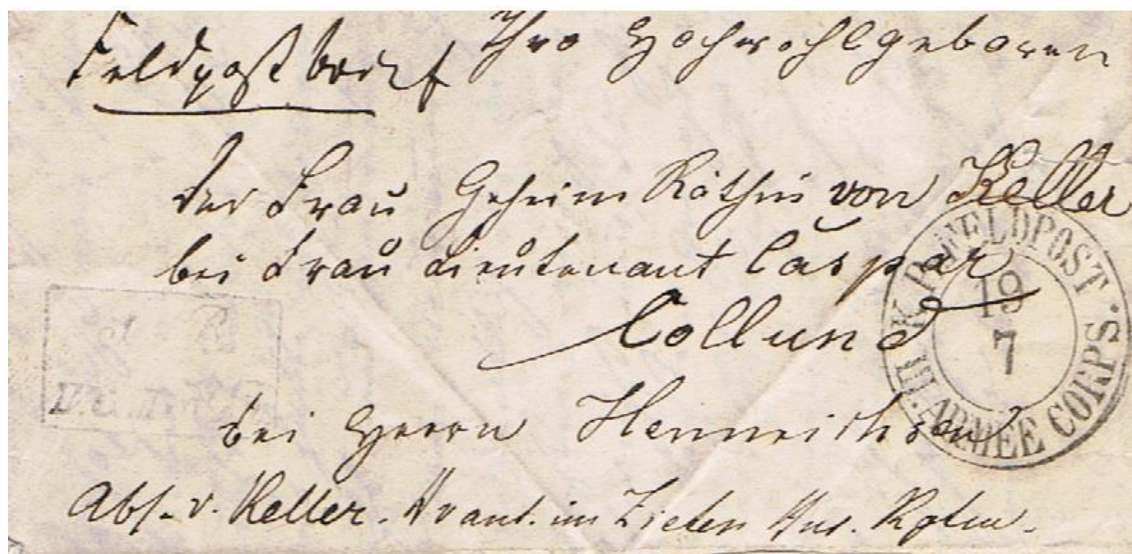
### **La seconde guerre de Schleswig (1863-1864)**

Cette modalité du traité de Londres va entraîner un second conflit lorsque Frédéric VII meurt le 15 novembre 1863 sans descendance masculine. Le nouveau roi Christian IX, poussé par les nationalistes danois, manifeste dans la nouvelle constitution l'intention d'annexer les duchés. Frédéric Auguste de Schleswig-Holstein, soutenu lui par les nationalistes allemands, revendique l'héritage des duchés. Le ministre-président de Prusse, Otto von Bismarck convainc les Autrichiens de soutenir une intervention militaire, votée par le Bundestag dès le 7 décembre.

Le premier ministre anglais Palmerston propose à Napoléon III d'intervenir militairement pour éviter que la Prusse et l'Autriche annexent les duchés. Mais l'empereur français refuse, laissant le champ libre à Bismarck qui veut éviter que les duchés ne constituent un état indépendant. Le 23 décembre, ce sont des Hanovriens et des Saxons qui passent à l'attaque. Ils seront rejoints par les Prussiens et



les Autrichiens le 1<sup>er</sup> février suivant. Ceux-ci repoussent les Danois et conquièrent progressivement la province de Jutland (partie continentale du Danemark).



Lettre expédiée de BJERT (Jutland, Danemark) le 19 juillet 1864 revêtue de la marque « K. PR. FELDPPOST III. ARMEE CORPS », soit le troisième corps d'armée prussien.

Le Danemark n'a d'autre choix que de demander la fin des hostilités, consacrée par le traité de Vienne du 30 octobre 1864. Les duchés sont cédés conjointement à l'Autriche et à la Prusse.

La convention de Gastein du 14 août 1865 répartit les rôles : le roi de Prusse devient duc de Lauenbourg, le Schleswig est administré par la Prusse et le Holstein par l'Autriche.



Lettre du relais de la Feldpost prussienne d'Altona (Hambourg) du 22 février 1865



### La guerre austro-prussienne (1866)

Depuis la création de la Confédération germanique par le congrès de Vienne en 1815, c'est l'Autriche qui est la nation dominante. Le chancelier Bismarck ambitionne de faire prendre ce rôle par la Prusse en envisageant à terme une unification de l'Allemagne. Pour arriver à ses fins, il se sert de la situation dans le Schleswig-Holstein. L'Autriche, pour éviter l'annexion des duchés par la Prusse, propose un référendum d'autodétermination sur l'avenir du Holstein. La Prusse considère que cela viole la convention de Gastein et envahit le Holstein le 9 juin 1866. Quelques jours plus tard, l'Autriche fait voter la mobilisation générale par la diète de Francfort. La Prusse réplique en proclamant la dissolution de la Confédération germanique et faisant entrer son armée en Saxe le 16 juin.

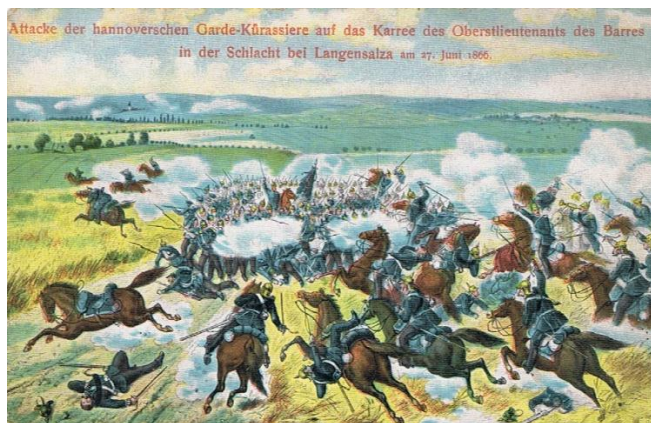
Parmi les forces de la Confédération germanique, aux côtés de l'Autriche, on retrouve notamment les royaumes de Württemberg, de Bavière et de Saxe ainsi que les grands-duchés de Bade et de Hesse.



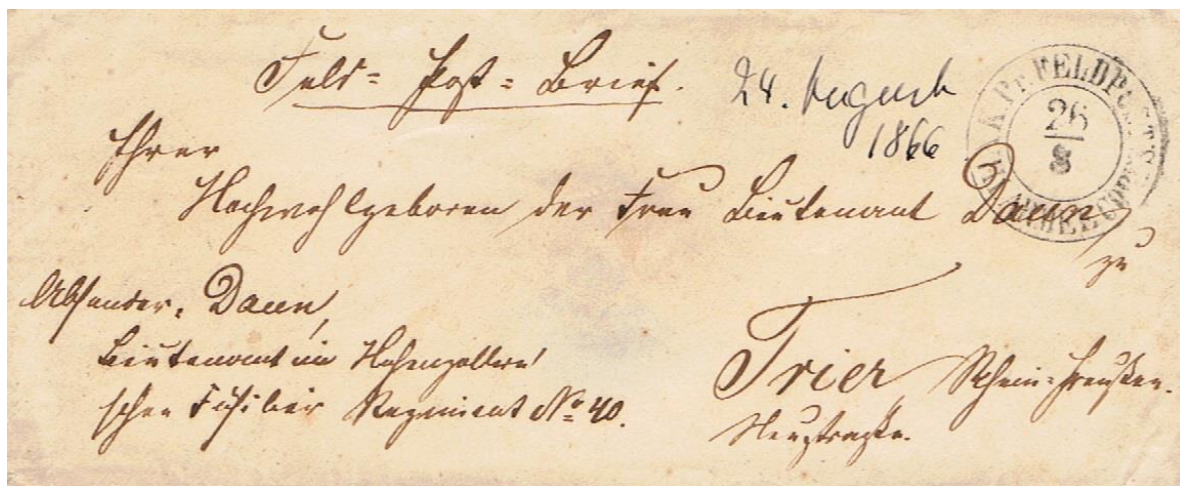
*Lettre du 18 septembre 1866. Double cercle vert K : SACHS : FELDPPOST-AMT du royaume de Saxe et marque d'unité STAB d. 1 INFANT : BATAILLONS*

La Prusse trouve ses soutiens dans les petits états du nord (Oldenburg Mecklembourg, Brunswick) et les villes hanséatiques (Hambourg, Brême, Lübeck). Mais son principal allié est le royaume d'Italie auquel Bismarck a promis la Vénétie encore sous domination autrichienne. L'armée italienne ouvre un front sud dès le 24 juin, mobilisant des troupes autrichiennes qui feront défaut pour résister aux assauts prussiens.

La première grande bataille sur le front ouest se déroule le 27 juin à Langensalza en Thuringe, alliée de la Prusse. L'armée de Hanovre capitule et est désarmée. Le royaume de Hanovre sera annexé par la Prusse le 20 septembre.



La victoire décisive des Prussiens a lieu six jours plus tard à Sadowa (en allemand Königsgrätz) où l'Autriche et le royaume de Saxe subissent de graves pertes (6000 morts, 22000 prisonniers).



Lettre du 26 août 1866 d'un militaire appartenant au VIIIème corps d'armée prussien (voir timbre à date)

Au verso se trouve la marque de son unité, le 40<sup>ème</sup> régiment d'infanterie Hohenzollern, du nom du prince Karl Anton de Hohenzollern, gouverneur militaire de la province rhénane. Cette unité a participé à la bataille de KÖNIGGRÄTZ où elle a eu 20 morts, 59 blessés et 15 disparus.



Le traité de Prague du 23 août met un terme à cet affrontement. Il entraîne la dissolution de la Confédération germanique, la fin de l'influence autrichienne et la création de la Confédération de



l'Allemagne du Nord, placée sous la présidence du roi de Prusse. Parmi ses 21 membres, on retrouve des états tels que le Royaume de Saxe (dont Leipzig est le chef-lieu d'un des 5 districts), le grand-duché de Hesse, la principauté de Lippe, le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, ...



... ainsi que les villes libres de Hambourg, Brême et Lübeck.

Soit les états se situant au nord du Main. Les états du sud restent indépendants mais signent des traités avec la Prusse dont des clauses secrètes prévoient une alliance militaire valable 4 ans.

### Le rôle de Napoléon III

Nous avons vu qu'il avait déjà refusé d'intervenir dans la seconde guerre du Schleswig.



Le 3 septembre 1865, lors d'une entrevue avec Bismarck à Biarritz, l'empereur se laisse convaincre de rester neutre contre de vagues promesses d'agrandissement du territoire. Après Sadowa, il réclame, comme prix de sa neutralité, la rive gauche du Rhin depuis l'Alsace jusqu'à Mayence incluse. Mais les promesses de Biarritz sont balayées par le chancelier devenu intraitable après la victoire : « Une telle prétention serait la guerre ». Napoléon se rabat sur le Luxembourg que le roi des Pays-Bas consent à vendre. Mais Bismarck intervient à nouveau pour faire échec à l'empereur, ce qui pousse ce dernier à envisager la guerre.

En 1906, lors d'entretiens avec l'historien Maurice Paléologue, l'impératrice Eugénie reviendra sur le lien fait par la presse en juillet 1870 entre la victoire prussienne de Sadowa et la candidature de Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen au trône d'Espagne.

« Reculer, transiger, nous ne le pouvions pas, nous aurions soulevé contre nous le pays tout entier ! (...) On accusait déjà notre faiblesse ; un mot terrible arrivait jusqu'à nous : **'La candidature Hohenzollern, c'est un second Sadowa qui se prépare !'** Oh ! Ce nom de Sadowa ! Nous ne pouvions pas exposer l'Empire à un deuxième Sadowa ; il n'y eût pas résisté. » (in PALEOLOGUE, Maurice : *Les Entretiens de l'Impératrice Eugénie*, Paris, Plon, 1928)



## Echanges aux enchères d'avril 2021 lots 1-50

## Timbres de Belgique

Lot n°	Désignation :	Etat	Cote COB :	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme						
1	302/04 les 3 Rois	O	2,50 €			
2	302/04 les 3 Rois	X	3,75 €			
3	302/04 les 3 Rois	xx	13,00 €			
4	305 Léopold 1er BIT	X	2,50 €			
5	306 Léopold 2 BIT	XX	20,00 €			
6	307 Albert 1er BIT	X	17,50 €			
7	305/07 les 3 Rois BIT	XX	70,00 €			
8	315/16 Lions	XX	2,50 €			
9	316 Lion	XX	2,25 €			
10	322A Albert 1er	X	12,00 €			
11	323 Albert 1er	X	31,00 €			
12	324 Albert 1er	X	60,00 €			
13	322A Albert 1er	XX	42,00 €			
14	317/24 Albert 1er	O	21,00 €			
15	317/24 Albert 1er	X	110,00 €			
16	331 reine Elisabeth	XX	26,00 €			
17	332 reine Elisabeth	XX	170,00 €			
18	326/32 reine Elisabeth	X	82,50 €			
19	333/34 Lions	X	7,00 €			
20	333/34	XX	28,00 €			
21	335/40 Allégories	O	1,35 €			
22	335/40 Allégories	XX	18,50 €			
23	340 Allégorie	XX	10,00 €			
24	341 Albert 1er	O	0,15 €			
25	341 Albert 1er	X	1,50 €			
26	341 Albert 1er	XX	6,50 €			
27	351/52 Fantassins	X	160,00 €			
28	354 Ballon	O	2,75 €			
29	356/62 Antituberculeux NON DENTELES	X	420,00 €			
30	375 Lion	X	18,00 €			
31	375A/76 Lions	O	6,50 €			
32	377/83 Croix de Lorraine	XX	985,00 €			
33	384 Deuil Albert 1er	O	0,15 €			
34	384 Deuil Albert 1er + nuance	O	0,30 €			
35	384 Deuil Albert 1er	X	0,25 €			
36	385 Peter Benoît	O	6,00 €			
37	385 Peter Benoît	XX	17,50 €			
38	386/89 Expo Bruxelles	O	2,50 €			
39	391+393 Léopold 3	X	12,00 €			
40	401/03 Léopold 3	O	0,80 €			
41	402 Léopold 3	XX	1,75 €			
42	401/03 Léopold 3	XX	13,00 €			
43	404/06 Enfants royaux	X	7,00 €			
44	404/06 Enfants royaux	XX	20,00 €			
45	407/09 Diligence	XX	15,00 €			
46	411/18 reine Astrid	O	8,00 €			
47	411/18 reine Astrid	XX	25,00 €			
48	418A Lion	XX	0,15 €			
49	418 A+Aa Lion	XX	0,55 €			
50	418A/26 Lions	XX	2,75 €			



Echanges aux enchères d'Avril 2021						
Timbres de Belgique						
Lot n°	Désignation :	Etat	Cote COB :	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme						
51	N° 53	XX	2,00 €	0,60 €		
52	N° 57	O	0,20 €	0,05 €		
53	N° 58	O	0,50 €	0,15 €		
54	N° 61	O	1,50 €	0,35 €		
55	N° 63	O	3,25 €	0,80 €		
56	N°71	O	0,75 €	0,20 €		
57	N° 72	O	4,50 €	1,10 €		
58	N° 74	O	0,75 €	0,20€		
59	N° 75	X	35,00 €	7,00 €		
60	N° 75	O	1,25 €	0,30 €		
61	N° 76	O	1,00 €	0,25 €		
62	N° 77	O	2,50 €	0,60 €		
63	N° 78	O	2,50 €	0,60 €		
64	N° 112	O	5,00 €	1,25 €		
65	N° 115	O	0,75 €	0,20 €		
66	N° 124	XX	3,00 €	0,90 €		
67	N° 108/10	XX	0,90 €	0,25 €		
68	N° 108/10	O	0,70 €	0,20 €		
69	N° 129	X	5,00 €	1,25 €		
70	N° 133	O	12,50 €	3,10 €		
71	N° 134	O	20,00 €	5,00 €		
72	N° 137	XX	8,00 €	2,40 €		
73	N° 146	O	2,00 €	0,50 €		
74	N° 164	O	0,45 €	0,10 €		
75	N° 182	O	0,40 €	0,10 €		
76	N°188	O	0,40 €	0,10 €		
77	N° 234/36	O	1,75 €	0,45 €		
78	N° 253	X	4,50 €	1,10 €		
79	N° 258	O	0,25 €	0,05 €		
80	N° 270	O	0,50 €	0,15 €		
81	N° 292C	O	0,30 €	0,10 €		
82	N° 292D	O	0,45 €	0,10 €		
83	N° 299/300	O	0,50 €	0,10 €		
84	N° 304	O	1,50 €	0,40 €		
85	N° 323	O	1,35 €	0,35 €		
86	N° 355	O	15,00 €	3,75 €		
87	N° 401/03	O	0,80 €	0,20 €		
88	N° 404/06	X	7,00 €	1,75 €		
89	N° 407/09	X	6,00 €	1,50 €		
90	N° 512	X	2,00 €	0,50 €		
91	N° 523	X	1,30 €	0,30 €		
92	N° 601	O	1,50 €	0,40 €		
93	N° 838	O	1,50 €	0,40 €		
94	N° 839	O	9,25 €	2,30 €		
95	N°840	O	19,25 €	4,80 €		
96	N° 934	O	1,75 €	0,45 €		
97	N° 958	O	2,25 €	0,55 €		
98	N° 1002	O	2,00 €	0,50 €		
99	N° 1047/52	O	2,75 €	0,70 €		
100	N° 1099	O	2,00 €	0,50 €		

**CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS****JEU-CONCOURS - Avril 2021.****Questionnaire « Edifices Publics » Réponses ente n° 350 et 975 et entre n° 1100et 2800**

Enoncé	N° timbre	Pts
1. Les travaux de construction d'un beffroi commencèrent en 1407 pour se terminer en 1460. Il fut plusieurs fois la proie des flammes. Le timbre sur lequel il est représenté est émis lors d'une émission au profit des « Antituberculeux ». Sa V.F. est de 2,50+2,50		
2. Le timbre recherché nous montre un beffroi faisant partie intégrante de l'hôtel de ville d'une ville belge. Emission fin années 50.		
3. Dans la cité des Gilles de Binche un beffroi est accolé à l'hôtel de ville.		
4. Le haut de la ville de Charleroi est dominé par le dôme de la Basilique Saint-Christophe et par un beffroi qui partie intégrante de l'hôtel de ville.		
5. Le béguinage de Bruges dont l'acte de fondation fût délivré par Margueritte de Constantinople en date de 1245. Cette date figure au-dessus du porche d'entrée. Le timbre recherché est de couleur « Brun »		
6. L'Université Libre de Bruxelles a été fondée en 1834. Un timbre a été Émis pour commémorer son 150 <sup>ème</sup> anniversaire ?	.	
7. La plus petite ville belge et du monde (on le dit) dispose d'une halle au Blé, cette dernière a été construite entre 1530 et 1536. Un timbre nous dévoile sa très belle façade		
8. C'est l'architecte malinois Rombaut II Keldermans qui dresse les plans l'hôtel de ville de Léau .Un timbre nous dévoile ce bâtiment majestueux Une fontaine fait partie de sa façade. La partie principale de cet Immeuble est devenue la maison communale.		
9. La tour de la Maison du Bailli se situe sur le territoire de la ville de Gembloux. Après diverses restaurations, la ville en fit son actuel hôtel de Ville en 1976.		
10. Un an après son mariage avec Isabelle Brant, Rubens acheta une maison bourgeoise en 1610. Après d'énormes travaux d'agrandissement, elle devint un somptueux palais. Un timbre nous dévoile le magnifique ensemble. On peut admirer un triple portique qui relie les différents bâtiments. Le timbre recherché fait partie d'une série émise au profit de la restauration de P-P Rubens.		

TOTAL Points...../10PTS

**Je vous propose QUATRE affranchissements récents. Merci de me donner la valeur d'affranchissement de chacun ainsi que le montant déboursé par les expéditeurs pour réaliser ces plis. (Timbres émis entre années 1964 à 1995 + un timbre émis en 2004).**





Valeur d'affranchissement..... Prix déboursé.....



Valeur d'affranchissement..... Prix déboursé.....



Valeur d'affranchissement..... Prix déboursé.....



Valeur d'affranchissement..... Prix déboursé.....

TOTAL POINTS DE L'EPREUVE ...../20PTS

TOTAL POINTS...../ 10PTS

NOM.....

PRENOM.....

CONTACT : Francis Beaunée 29, rue de Mayavaux 6870 Vesqueville – 0471/761008